

*Département de la Corrèze*

RECUEIL DES  
ACTES ADMINISTRATIFS

**N° 8 - SEPTEMBRE 2019**

**ARRÊTÉ**



## ***Avertissement***

---

Le recueil comporte les délibérations du Conseil Départemental, les décisions de la Commission Permanente et les arrêtés présentant un caractère réglementaire, dont la publication est prévue par un texte spécial.

Le texte intégral des actes cités dans le Recueil peut être consulté à la **Direction des Affaires Générales et des Assemblées** à l'Hôtel du Département "Marbot" - *9, rue René et Emile Fage - B.P. 199 - 19005 TULLE CEDEX.*

—◆—  
S O M M A I R E  
—◆—

**ARRETE**

*page*

***DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES***

Arrêté n°19DAGA006 en date du 26 Septembre 2019 - COMMISSION  
DEPARTEMENTALE CHARGÉE DE DRESSER LA LISTE ANNUELLE DU JURY D'ASSISES :  
DESIGNATION DE MEMBRES SUPPLEANTS

CD 1

ARRÊTÉ N° 19DAGA006

OBJET

---

COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGÉE DE DRESSER LA LISTE ANNUELLE DU JURY D'ASSISES : DESIGNATION DE MEMBRES SUPPLEANTS

LE PRÉSIDENT

---

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision n° 3-12 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 24 mai 2019 désignant cinq membres pour siéger dans ladite Commission,

ARRÊTE

---

**Article unique** : Compte tenu des empêchements de Mesdames Najat DELDOULI et Emilie BOUCHETEIL pour la prochaine réunion de la Commission chargée de dresser la liste annuelle du jury d'assises, il est procédé à la désignation de deux membres suppléants pour siéger à la réunion de cette Commission fixée au 27 septembre 2019, comme suit :

- Monsieur Jean-Jacques DELPECH  
Conseiller Départemental du canton de SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
- Madame Stéphanie VALLÉE-PRÉVÔTÉ  
Conseillère Départementale du canton de SAINTE-FORTUNADE.

Tulle, le 26 Septembre 2019

Pascal COSTE  
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant  
de l'État le : 26 Septembre 2019

Affiché le : 26 Septembre 2019